

Les Ordonnances de Nicolas Abraham de La Framboisière

Magdalena Koźluk

Université de Łódź

« La divine providence a créé les médicaments pour soigner les diverses maladies, celles des pauvres et celles des riches ». C'est en ces mots que Nicolas Abraham de La Framboisière (1560-1636), médecin et conseiller du roi, commence sa préface aux *Ordonnances*. D'après le médecin, « les personnes délicates les ont tellement en horreur pour leur saveur ingrate, qu'elles se laissent le plus souvent mourir, faute d'en user en temps et lieux »¹. C'est pourquoi, sensible à la fragilité des estomacs des grands de ce monde, l'auteur se propose de réformer les compositions vulgaires des médicaments, perçues comme fâcheuses et désobligeantes, afin de les adapter agréablement « au goût des Princes et Princesses de nature plus délicats que les autres »². Dans notre travail nous allons analyser la manière dont Nicolas A. de La Framboisière rend l'usage des drogues plus plaisant et comment il essaie d'adapter les compositions vulgaires aux papilles avisées de la noblesse. Cela nous conduira à analyser l'image que l'auteur veut donner de lui-même à ses influents dédicataires aussi bien qu'à la postérité. Est-il fidèle à la pharmacopée galénique ou plutôt adepte de l'iatrochimie ? Vrai réformateur de l'*ars pharmaceutica* ou rhéteur habile dont les mots ne visent qu'à caresser « les âmes généreuses des Seigneurs et des Dames » ?

Nicolas Abraham de La Framboisière était « un personnage dont la réputation à son époque était d'envergure, et dont les œuvres ont connu cinq éditions successives entre 1613-1669, ainsi qu'une édition latine en 1629. Ses œuvres constituent une véritable somme des connaissances médicales de son époque, et témoignent entre autres de la lutte qui opposait au tournant des seizième et dix-septième siècles les tenants de la nouvelle médecine paracelsiste et les défenseurs de la médecine orthodoxe »³. De plus, La Framboisière était « un personnage qui menait la triple carrière de médecin auprès du roi⁴ et des grands, médecin en chef des armées, et professeur et doyen de la Faculté de médecine de l'université de

¹ Nicolas Abraham de La Framboisière, *Les Ordonnances sur la preparation des medicaments tant simples que composez nouvellement reformées, illustrées d'annotations, et enrichies de diverses sortes d'Ambrosie Chymique, pour le restablissement de la santé des Seigneurs, Dames, et autres personnes delicates*, dans N. A. de La Framboisière, *Les Œuvres*, Lyon, chez Pierre Bailly, 1659, t. V, p. 661.

² *Ibid.*, p. 661

³ Stephen Bamforth, « Médecine et philosophie dans l'œuvre de Nicolas Abraham de la Framboisière », dans J. Dupèbe, F. Giacone, E. Naya, A.-P. Pouey-Mounou (éd.), Genève, Droz, 2008, p. 177.

⁴ Sur La Framboisière comme médecin du roi voir Jacob Soll, « Healing the Body Politic: French Royal Doctors, History, and the Birth of a Nation 1560-1634 », *Renaissance Quarterly*, 2002, LV, 4, p. 1259-1281.

Reims »⁵. Il connaissait donc la pratique médicale sans ignorer la théorie enseignée à l'université. Il était enfin adepte de la philosophie ramiste, ce qui explique son désir de donner dans ses écrits « un sens de l'architecture à l'ensemble »⁶, concernant l'agencement des différentes parties de ses œuvres, la représentation du savoir, les notions d'ordre ou de méthode.

La Framboisière, médecin de la Cour

Les dédicataires des *Ceuvres* de La Framboisière appartiennent principalement à la cour. Les préfaces à de nombreux autres gouvernements de santé montrent d'ailleurs une liste impressionnante d'influents courtisans : princes⁷, princesses⁸, archevêques⁹, barons¹⁰, conseillers et médecins du roi¹¹, enfin le roi en personne¹². Certes, le choix de ces dédicataires marque directement le contenu des livres et il faut noter que les conseils diététiques qui s'y trouvent diffèrent visiblement de ceux que les médecins de l'époque proposaient aux malades moins aisés. De plus, à divers endroits de ces régimes le médecin attire notre attention sur la nature exceptionnelle des estomacs de ses dédicataires.

Dans *La Table des Français, une histoire culturelle (XV^e-XIX^e siècle)*, Florent Quellier rappelle que « La diététique ancienne justifie l'existence de deux types d'estomac, celui des gens d'études ou de loisir – bourgeois, clerc, noble – et celui des personnes exerçant un métier physique notamment les masses paysannes. Les

⁵ S. Bamforth, *op. cit.*, p. 178.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Le Gouvernement propre à chacun selon sa complexion* dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 97-104 est adressé à « très-haut et tres-illustre Prince, Charles de Gonzague et de Clèves, duc de Nivernois et Rhetelois, Pair de France, Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy en ses pays de Champagne et Brie » (*ibid.*, p. 97). Il nuance la diète et surtout l'adapte à chaque type humoral : *Le Gouvernement requis en chaque pays*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 127-132, est adressé à « très-haut et très-illustre Prince, François de Lorraine, duc de Vaudement » (*ibid.*, p. 127). La Framboisière était médecin à la cour du prince.

⁸ *Le Gouvernement des dames*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 105-115, est dédié à « très-haute et tres-illustre Princesse Madame Catherine de Lorraine, Duchesse de Nevers » (*ibid.*, p. 105). Dans la préface, N. de La Framboisière écrit qu'il eut l'honneur de « gouverner » la santé de la duchesse.

⁹ *Le Gouvernement convenable à chaque âge*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 116-126, a été écrit pour « très-illustre et très-reverand père en Dieu, Messire Philippe Du-Bec, Archevesque et Duc de Reins, premier Pair de France, [...] Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat » (*ibid.*, p. 116). La Framboisière fut aussi serviteur à la cour de Philippe Du-Bec.

¹⁰ *Le Gouvernement des personnes sujettes à quelque maladie particulière*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 148-154, est dédié à « Monsieur Le Baron de Vergeur, et Charlerange, Vicomte de Cramaille, conseiller du Roi » (*ibid.*, p. 148). Le régime traite en particulier des migraines, des catarrhes, du mal aux yeux, de la colique, de la gravelle, de la goutte.

¹¹ *Le Gouvernement curatif des maladies rebelles, par usages des eaux minerales* dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 155-164, est dédié à « Monsieur de L'Orme, conseiller et médecin ordinaire du Roy et premier de la Reyne Mère de sa Majesté » (*ibid.*, p. 155).

¹² *Le Gouvernement necessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 61-96, est dédié « Au Tres-Chretien Roy de France et de Navarre, Henri le Grand » (*ibid.*, p. 61). Il embrasse les règles universelles du bien-être, utiles à tout le monde.

premiers auraient un estomac délicat, ils doivent donc consommer des chairs subtiles : du pain blanc, du vin blanc, de la volaille. Au contraire l'homme de peine peut consommer des viandes grossières car l'activité professionnelle générerait une plus grande chaleur vitale. Endurci par le travail, l'estomac brûlerait une plus grande chaleur vitale »¹³. L'art diététique de La Framboisière témoigne de l'existence d'un « code alimentaire ségréatif »¹⁴ à son époque. Dans le régime La Framboisière prescrit aux riches dames de se nourrir convenablement, selon, souligne-t-il, la nature de leur estomac :

Elles se doivent nourrir de viandes delicates bien temperées, non abondant en excremens ; [...] leur pain doit estre de *pur* froment, bien levé, un peu salé, et cuit d'un jour ou deux [...], de la chair de mouton, veau, chevreau, levreaux, lapreaux, poullets, pigeonneaux, perdreaux, faisans, cailles, tourterelles, alloüettes et tous les oiseaux de montagnes [...], d'œufs fraiz ; [...] quelque peu de fruicts en été, quelques fois de la salade ; [...] quant à boire, de l'eau d'orge, un petit vin delicat bien trempé¹⁵.

L'autre exemple concerne la consommation du pain qui est fait à l'époque uniquement de la farine de seigle. La Framboisière prévient ses riches dédicataires que ce pain est « fort noir, pesant, pateux, d'un suc visqueux et melancolique, et pour ce, difficile à digerer, et plus propre aux rustiques, qu'aux citadins, qui sont delicats »¹⁶. Néanmoins, le médecin admet que parfois « les Medecins de Cour ordonnent aux grands Seigneurs du pain de farine de seigle bien sassée, qui est frais cuict, et qui a la couleur de cire, principalement en Esté, à l'entrée du repas : afin d'avoir le ventre lasche »¹⁷. Certains auteurs partagent aussi l'opinion que « les femmes Lyonnaises, Auvernoises, Champenoises, et specialement les Dames de Reims, pour user ordinairement de ce pain, sont renduës belles, et ont un beau teint, et le corps robuste et succulent »¹⁸. L'existence de l'« estomac délicat » chez les grands de ce monde servira aussi de leitmotiv dans les *Ordonnances*¹⁹ du médecin. La Framboisière explique clairement ses enjeux déjà dans la préface et précise son objectif qui est celui d'« apporter plus d'industrie à preparer les medicamens, que les alimens, principalement pour les personnes delicates, comme sont les Seigneurs et

¹³ Florent Quellier, *La Table des Français. Une histoire culturelle (XV^e –XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 183.

¹⁴ F. Quellier, *op. cit.*, p. 183.

¹⁵ N. A. de La Framboisière, *Le Gouvernement des dames*, dans N. Abraham de la Framboisière, *op. cit.*, p. 106.

¹⁶ N. A. de La Framboisière, *Le Gouvernement necessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, dans N. Abraham de La Framboisière, *op. cit.*, p. 70.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ N. A. de La Framboisière, *Les Ordonnances [...]*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 661.

Dames »²⁰. D'ailleurs, « il n'est pas raisonnable », finit-il, « de les traicter aussi grossierement que les rustiques »²¹.

Mais avant de proposer les médicaments destinés uniquement aux « Seigneurs et Dames, afin que [leurs] ames genereuses, logées dans [leurs] beaux corps, y puissent estre maintenües long temps »²², La Framboisière corrige la formule des médicaments traditionnels. La réforme est ainsi systématique et prend la forme des annotations²³ et des avertissements²⁴ que le médecin place dans le corps de chaque ordonnance²⁵. Remarquons aussi que cette réforme se manifestera à plusieurs niveaux : vérification et modification des ingrédients (ajout, suppression, remplacement, nouvel ordre pendant la préparation) ; correctif des formules anciennes (dosage, précisions sur la quantité, polémique avec les autorités) ; suppression « des antiquités » et promotion de ses propres inventions ; promotion des « ambrosies chymiques »²⁶ en tant que remède idéal « en faveur des Seigneurs et Dames »²⁷.

Vérification et modification des ingrédients pour les estomacs délicats

Commençons par les modifications qui touchent aux ingrédients. D'abord il faut noter qu'en examinant de façon systématique toutes les ordonnances, La Framboisière donne régulièrement son opinion sur l'efficacité ou pas de tel ou tel ingrédient. Il donne donc aux lecteurs, qui sont des apothicaires, toutes sortes d'explications, ce qui garantit à son discours une tonalité didactique. Par exemple, dans l'annotation sur la préparation du *sirop de roses palles*, La Framboisière précise qu'il « n'approuve pas l'addition de ces purgatifs pource que six mois passez, leur vertu s'exhale dans ce syrop qu'on prepare pour toute l'année »²⁸. Ensuite, il n'hésite pas à changer les compositions des ordonnances au point d'y rajouter de nouveaux ingrédients – ce qui modifie l'ordonnance

²⁰ *Ibid.*, p. 661.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ Il précise par exemple soit le bon choix d'une plante (*ibid.*, p. 668, « election de la scamonée » ; *ibid.*, « choix de l'agarc »), soit la manière de préparer l'huile de noix, *ibid.*, p. 677).

²⁴ *Ibid.*, p. 672 : avertissements sur l'extraction de la chelidoine ; p. 686 : conseils sur la préparation de la conserve d'amande et d'anis ; *ibid.*, p. 686, conseils sur la façon de remplir le pot où l'apothicaire doit mettre la conserve de rose, de pavot rouge, de violette, de buglosse et de sauge.

²⁵ En général ces annotations sont en français, mais il arrive aussi qu'elles soient toutes en latin (*ibid.*, p. 703).

²⁶ *Ibid.*, p. 661 : « J'ay voulu descouvrir les plus exquises et plaisantes preparations d'iceux, semblables à l'Ambrosie, dont les Poëtes feignent estre nourris les Dieux, pour jouïir de l'immortalité; afin de rendre d'oresnavant l'usage des drogues aussi aysé et agreable, qu'il a esté jusques icy fascheux et desagreable, et que par ce moyen les gens de qualité ne negligent plus les remedes ordonnez de Dieu pour la conservation et restitution de leur santé, quand la necessité le requerra »,

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*, p. 694.

approuvée par les autorités. Dans ces cas, le médecin expose aussi les motifs de cette amélioration. C'est ainsi qu'afin de rendre le sirop d'hysope « plus incisif, atténuateur, apéritif et detersif »²⁹, il se propose de mettre « de l'Iris, du marrube et du calament, qui sont les principaux ingrédients du syrop de prassio »³⁰. Grâce à ce moyen de conservation prolongée, explique La Framboisière, « l'on n'aura que faire de le tenir »³¹. Notons qu'il y a aussi, dans les *Ordonnances*, des fragments où le médecin supprime définitivement certains ingrédients³² ou les remplace par un composant tout à fait différent³³. Dans un cas comme dans l'autre, il justifie toujours son choix. À part cela, il se prononce sur l'ordre qu'il faut suivre pendant la préparation (*dispositio*). Il décrit par exemple le « syrop d'Artemisia selon Fernel », mais il en redéfinit la formule en faisant appel à une autre autorité dont l'opinion est, selon lui, plus juste et rend le remède plus efficace :

Et bien que Fernel ait esté fort judicieux au choix des principaux et meilleurs ingrediens de ce syrop, si est-ce qu'il les laisse confusement infuser, et cuire tous ensemble autant les uns que les autres. C'est pourquoi j'ay déclaré l'ordre qu'il faut garder en leur preparation, afin de ne point deroger un canon de Mesué, donné au deuxième théorème du premier livre, où il enseigne quels medicamens qui sont de substance grosse et dure, endurent longue infusion et decoction, et ceux qui sont de nature subtile et rare, ou qui ont leur vertu en la superficie, endurent legere infusion et decoction ; et ceux qui tiennent le milieu, endurent pareillement moyenne infusion et decoction ³⁴.

Enfin, La Framboisière indique précisément toutes les modifications qui ont été apportées par lui à chaque ordonnance. « J'ay preformé trois poincts en la description de Mesuée »³⁵, écrit-il, « car je ne trouve pas bon d'infuser les ingrediens tous ensemble »³⁶ [...] « ny de les laisser en infusion cinq jours durant en petit laict, de peur que venant à s'enaigrir, il ne corrompe la composition : ny de

²⁹ *Ibid.*, p. 700.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Cf. le même procédé dans l'ordonnance VIII (*Du syrop de Chichorio, ibid.*, p. 702) ; l'ordonnance III (*De l'electuaire de citron de Guy de Cauliac, ibid.*, p. 737), et l'ordonnance IV (*Du Diamargariton de la Framboisière, ibid.*, p. 741).

³² *Ibid.*, p. 700 : « Afin que ce syrop fust plus atténuateur et detersif, j'ay osté la gomme diagrafant, avec la semance de coing, qui ont vertu d'incrasser. Car quand l'intention du Medecin sera d'inciser et incrasser ensemble, il n'aura qu'à faire mesler parmy du syrop de jujube, ou autre pareil ». Cf. l'ordonnance VI (*Du syrop de quinque radicibus, ibid.*, p. 701).

³³ Le syrop de coings : « Mesué décrit deux mives de coings, l'une simple, faite seulement avec du suc de coings, de vin vieil et du miel, et l'autre composée avec plusieurs drogues aromatiques, liées en un linge, qu'on laisse tremper dedans, à sçavoir la canelle, les griroflés, le gingembre, le macis, le bois d'aloës, le cardamome, le mastic, le safran plus le musc et galla moschata. Mais celle-ci est trop simple, et ceste-cy trop composée. La nostre tient le mitan (milieu) : Ioin que le sucre le rend plus agreable que le miel. Et si est beaucoup plus effacacieuse que le syrop de coings, simplement cuit avec du sucre ». Cf. l'ordonnance IX (*Du syrop d'Absynthe de Mesué, ibid.*, p. 708) ; l'ordonnance X (*Du Loch de pulmone vulpis de Mesué, ibid.*, p. 712).

³⁴ *Ibid.*, p. 704.

³⁵ *Ibid.*, p. 720

³⁶ *Ibid.*

cuire la manne, la casse et les tamatins parmy le syrop, craignant que leur vertu ne s'évanouisse »³⁷. Chaque intervention reste bien marquée dans le texte aussi bien qu'en manchette ; rien ne se sera passé sous silence.

Correction des formules anciennes

S'il s'agit du dosage, La Framboisière complète d'abord les informations qui manquent. Il indique ainsi la dose partout là où elle a été pour diverses raisons omise. Nous apprenons par exemple que Mésué n'a pas spécifié toutes les proportions dans l'électuaire, appelé de son nom *Diaphoenicum de Mesué* (ordonnance III). C'est pourquoi l'avertissement framboisien précise en manchette que « la proportion convenable qu'il faut observer en la composition de tous ces electuaires, est de mettre une livre de miel, pour trois onces de poudres » [...] ³⁸. Parfois aussi le médecin change de proportions et conseille de nouvelles doses qui devraient être, selon lui, plus efficaces. Tel est le cas du sirop d'hysope, propre à « delivrer les obstructions jusques à rompre les pierres des reins aux adolescens »³⁹, composition dans laquelle Mesué au départ « ne met que dix dragmes d'ysoppe »⁴⁰. Or, La Framboisière suggère d'augmenter les proportions et « d'y en mettre pour le moins autant que de passules (raisins de Corinthe) »⁴¹ parce que « c'est la base, de laquelle ce syrop porte le nom »⁴². Signalons aussi que, dans ses observations, le médecin dévoile parfois aux lecteurs toute une histoire de la médecine où les noms des autorités défilent alors que les poids et les mesures s'accumulent. Dans l'avertissement sur les tablettes (*Diatrionsantalou de Nicolas*)⁴³ l'auteur rappelle que « Nicolas y met un scrupule et demy de camfre »⁴⁴ pendant que « Rondelet l'oste du tout »⁴⁵. Or, les proportions dans l'ordonnance de l'électuaire nommé *diaprunon* de Nicolas (à la base des prunes) semblent être plus compliquées. La Framboisière suggère « six dragmes de violettes pour en metttrre demie once de decoction, et deux dragmes en poudres »⁴⁶, mais en même temps il cite les proportions qu'ont préférées d'autres médecins connus : « Salenitanus y en met sept dragmes, aucuns une once pour chaque livre de *diaprunon*, quantité trop grande. Praepositus, Cordus,

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.* Cf. les mêmes indications sur le dosage *ibid.*, p. 736, p. 737 et p. 737.

³⁹ *Ibid.* p. 700.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Cf. par exemple l'ordonnance VII (*Du syrop Bizantin, de Mesué, ibid.*, p. 701) et l'ordonnance VIII (*Du diamoron de Nicolas, ibid.*, p. 711) ; l'ordonnance I (*Du Catholicum de Nicolas, ibid.*, p. 716).

⁴² Cf. par exemple l'ordonnance VII (*Du syrop Bizantin, de Mesué, ibid.*, p. 701) et l'ordonnance VIII (*Du diamoron de Nicolas, ibid.*, p. 711) ; l'ordonnance I (*Du Catholicum de Nicolas, ibid.*, p. 716).

⁴³ *Ibid.*, p. 745.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 718.

Sylvius, Joubert et autres ne sont point d'avis d'y en mettre davantage de demi once, afin de purger sans nuisance »⁴⁷ etc.

Tout compte fait, une telle énumération des mesures témoigne d'un côté du savoir de l'auteur qui voit dans ses *Ordonnances* une prolongation naturelle de l'art pharmaceutique traditionnel. Retoucher oui, sans cependant nier l'apport antérieur de tous ceux qui ont œuvré sur cette branche de la médecine. De l'autre côté, même si nous assistons à une polémique avec certaines autorités, notons que sa tonalité dans le texte de Nicolas de La Framboisière ne revêt pas la forme d'une confrontation dialectique ni celle d'une invective violente. Au contraire, les tournures sont bien équilibrées (« je trouve meilleur de mettre » (*ibid.*, p. 703) ; « il me semble qu'il convient mieux » (*ibid.*, p. 708), et la discussion garde un ton modéré (*ibid.*, p. 713 : « il ne faut pas suivre le conseil de Bauderon » ; « quant à moi je suis d'avis », (p. 734), etc.. Enfin, les remarques de La Framboisière ne concernent pas une personne ni un groupe de médecins qui viennent d'un milieu particulier. Au contraire, elles se rapportent à tous les médecins qui l'ont précédé, indépendamment du lieu et du temps : Dioscoride, Fernel, Zangmaître, annotateur mystérieux de la *Pharmacopée* de Joubert⁴⁸, Nicolas Florentin (*ibid.*, p. 702), Fuschius (*ibid.*, p. 702), Plantius (*ibid.*, p. 702) ; Sylvius (*ibid.*, p. 702) ; Matthieu de Gradibus (*ibid.*, p. 703) ; Corde Valère (*ibid.*, p. 708), Nicolas Alexandre (*ibid.*, p. 718), Scribonius Largus (*ibid.*, p. 723) et Arnould de Villeneuve (*ibid.*, p. 737).

Suppression « des antiquités » et promotion de ses propres inventions

Chaque section des *Ordonnances* correspond à une forme de médicament employé à l'époque⁴⁹ (conserves, sirops, opiaces, tablettes, pilules, trochisques). Elle embrasse aussi un court paragraphe dans lequel La Framboisière propose de supprimer certaines préparations et où il en donne les raisons. Parmi les motifs évoqués le plus souvent, il convient d'abord d'énumérer la mauvaise saveur. Soit les médicaments ne sont pas plaisants « ny au goust, ny à la couleur »⁵⁰, soit une préparation devient « extrêmement desagréable tant pour son espaisseur provenant de la longue coction, que pour son aigreur »⁵¹. L'autre argument évoqué souvent concerne la ressemblance des médicaments « tant en

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Magdalena Koźluk, « L'art du masque dans la préface médicale aux XVI^e et XVII^e siècles » dans M.-P. Luneau, D. Saint-Amand (éd.), *La Préface. Formes et enjeux d'un discours d'escorte*, Paris, 2016, p. 19-37.

⁴⁹ N. A. de La Framboisière, *Les Ordonnances [...]*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 745 (« Advis sur la suppression des tablettes superflues » ; *ibid.*, p. 756 : « Advis sur la suppression des pilules superflues » ; *ibid.* p. 767 : « Advis de la suppression des trochisques superflus » ; *ibid.*, p. 713 : « Les Causes de la suppression des syrops superflues ».

⁵⁰ *Ibid.*, p. 713.

⁵¹ *Ibid.* (« l'oximel de Galien »).

composition qu'en vertu »⁵². Bref, il est inutile, selon le médecin, de redoubler les compositions pharmacologiques en raison de leurs effets thérapeutiques. Or, ce qu'il convient de souligner à l'occasion c'est le fait que la suppression des remèdes vieilliss ne laisse pas de lacunes dans l'art pharmaceutique. À la place des mixtures anciennes dont « on ne se sert plus aujourd'hui »⁵³, La Framboisière met ses propres inventions connues jusqu'à présent à lui-même et à ses patients privilégiés. *Les Ordonnances* deviennent ainsi le lieu où le médecin fait la promotion de lui-même et en même temps partage son expérience du médecin. Prenons un exemple :

Je me sers coustumierement d'un Catholicum fort efficaceux et agreable, que j'ay desya longtemps composé pour purger doucement sans nuisance et sans degoust, toutes sortes d'humeurs peccantes au corps des personnes tant jeunes que vieilles, qui pourroient incontinent tomber, ou sont desja tombées malades : de sorte qu'il est grandement convenable et à la precaution, et à la curation des maladies causée de cacochymie. La recette a esté jusques icy expressement reservée pour l'usage particulier de mes plus familiers amis : aujourd'hui j'ay pris la resolution de la donner au public ; *quia bonum quo communius, eo melius*⁵⁴.

Soulignons que ses nouvelles compositions ne sont destinées qu'à une clientèle décidément riche. Les pierres précieuses qui entrent dans la composition du *Diamargariton*, électuaire original inventé par le médecin, offrent un exemple assez parlant. Déjà la liste de ces pierres peut impressionner le lecteur, et il faut encore y ajouter la valeur des arômes et celle des épices qui n'étaient pas non plus bon marché (écorce de citron, de la cannelle, des girofles, de l'ambre gris, du musc, du safran, du camphre). « J'ay entré en la composition de cet electuaire », avoue La Framboisière, « des perles plus que d'autres simples, des fragments de saphyr, d'hyacinte, d'émeraude, de coraline, de grenats, du corail blanc et rouge, de l'ivoire, du spode, de l'ambre à patinostres, des feuilles d'or etc »⁵⁵. Qui donc pouvait se permettre l'usage d'un tel électuaire ? La réponse paraît évidente. Même si dans la louange des nouveaux remèdes nous voyons le souci de proposer des ordonnances riches en ingrédients qui seraient en même temps à la hauteur de l'estomac et de la poche des grands, La Framboisière prend aussi soin de favoriser le recours à des composantes à qualité sûre (importés des sources vérifiées) et il encourage tout particulièrement à consommer des produits locaux. Prenons deux exemples. Dans le premier, le médecin repère les éléments difficiles à trouver à son

⁵² *Ibid.* Cf. l'électuaire rosas de Mesue « a mesme vertu que les tablettes de succo rossarum de Nicolas descrites en la section suivante », (*ibid.*, p. 734) ; « j'ay supprimé les trochiscs de Lacca de Mesué, parce qu'ils ont mesme vertu que ceux de *capparibus*, et qu'on peut aisément adjoûter à ceux-cy le cancamum, l'erythrodanum, et quelques autres ingrediens qui sont de surplus en ceux-là » (*ibid.*, p. 767).

⁵³ *Ibid.*, p. 735.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 717.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 741.

époque et explique comment on peut les remplacer. « Le sang de dragon dont usoient les Anciens », écrit-il, « est le vray cinnabre mineral, aujourd'hui incognu. Celuy dont on se sert à present »⁵⁶, continue La Framboisière, est sophistiqué avec du sang de bouc, du bol d'Armenie, du suc de cormes, et autres choses astringentes. Depuis peu, on nous apporte des Isles de Canarie, du sang de dragon en larme, fort rouge, transparent et friable : C'est la gomme d'un certain arbre qui croit en abondance dans ces Isles : on l'appelle sang de dragon, à cause de sa couleur. C'est lui qu'il faut icy prendre. Il est propre à raffraichir et à astringre »⁵⁷.

L'autre exemple appartient au courant qui prend déjà son élan au XVI^e siècle dans l'art diététique. Il privilégie les aliments dont on connaît la provenance et les produits horticoles qui sont cultivés à proximité ; tout cela devait avant tout garantir à la nourriture le statut d'un aliment sain⁵⁸. C'est ainsi que l'ordonnance du *Catholicon de Nicolas* (électuaire laxatif de consistance molle) contenait à l'origine les tamarins qui « sont froids et secs au second degré »⁵⁹. Au lieu de la pulpe des tamarins La Framboisière propose plutôt de « prendre icy la pulpe des prunes de nostre pays sans se travailler à faire venir des tamarins de si loin »⁶⁰.

« Ambrosies chimiques » – remède idéal pour les gens riches

On a déjà évoqué la division du recueil en sections qui sont consacrées aux différentes formules des médicaments. On a souligné le fait que, dans chaque section, La Framboisière place la liste d'ordonnances inutiles à supprimer à laquelle il joint ses explications. Or, soulignons pour terminer que chaque section finit, telle la cerise sur le gâteau, par une revue des médicaments préparés « à la moderne », auxquels le médecin attribue le nom d'« ambrosies ». « J'ay voulu découvrir »⁶¹, écrit-il, « les plus exquises et plaisantes preparations d'iceux [des médicaments], semblables à l'Ambrosie, dont les Poëtes feignent estre nourris les Dieux, pour jouïr de l'immortalité »⁶². Et le médecin fait cet effort « afin de rendre d'oresnavant l'usage des drogues aussi aysé et agreable, qu'il a esté jusques icy fascheux et desagreable »⁶³. La préface à « Monsieur le Président de Vernes, conseiller du roi en son conseil d'Etat de Navarre »⁶⁴ nous apprend que ces « ambrosies » sont le résultat d'une nouvelle technique qui profite à leur préparation (« Quelques doctes modernes ont decouvert un autre moyen de les preparer, en separant leurs essences

⁵⁶ *Ibid.*, p. 766.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ F. Quellier, *op. cit.*, p. 179.

⁵⁹ N. A. de La Framboisière, *Les Ordonnances [...]*, dans N. A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 717.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*, p. 661.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 817.

par artifice Chymic, pour en extraire la plus pure et la plus utile à nostre dessein », *ibid.*, p. 817). C'est dans cette préparation chimique que La Framboisière voit la garantie de l'efficacité des remèdes. Il est vrai que le médecin expose deux façons de préparer les remèdes, mais il ne cache pas non plus à quelle classe sociale chaque remède est destiné :

Les Anciens qui ont traité la matiere medicinale se sont presque tous employez à nous décrire la maniere de preparer les medicaments en meslant des correctifs parmy, pour empescher leur nuisance. J'ay declaré icy l'une et l'autre façon. Mais je trouve les remedes grossierement préparés à la mode vulgaire plus convenables aux gens grossiers ; et ceux à qui je fais porter le nom d'Ambroisie, pour estre plus subtilement et industrieusement elaborez plus propres aux Seigneurs, Dames et autres personnes delicates. C'est pourquoy ils excellent les autres en noblesse⁶⁵.

Si donc les médicaments chimiques sont meilleurs, « pourquoy ne tirerons nous pas », se demande-t-il, « les plus pures essences des medicamens pour l'usage des Princes et Princesses de nature plus delicate que les autres ? »⁶⁶ « L'ambroisie en forme de conserve pour l'usage des Seigneurs et Dames »⁶⁷, « l'ambroisie en forme de sirop »⁶⁸ ou encore « en forme d'électuaire »⁶⁹ bouclent ainsi chaque section en privilégiant la santé des grands et en même temps en négligeant celle des pauvres. C'est ainsi qu'en louant les « merveilleux effets » que les médicaments chimiques « produisent tous les jours en la guerison de plusieurs maladies qu'on tient ordinairement pour incurables pour prouver leur excellence », La Framboisière se laisse voir comme un médecin qui reste certes fidèle à la devise d'un bon médecin – « remedier au mal promptement, seurement et plaisamment », mais avec la nuance que c'est la seule santé des riches qui l'intéresse – d'où tout cet effort pour rendre efficaces et agréables les médicaments qui leur sont destinés.

Pour conclure, signalons encore une chose. Bien que La Framboisière ait utilisé des médicaments chimiques, il ne voulait pas passer pour « un Medecin Paracelsiste ». Dans la préface à « Monsieur le Maistre, Conseiller et médecin ordinaire du Roy, et premier des Enfans de France »⁷⁰, il s'exprime ouvertement sur le savant suisse : « je tiens Paracelse pour un grand Charlatan », et il ajoute : « et ay tousjours detesté ses impostures ». Le lecteur ne devrait donc trouver aucune ressemblance entre les écrits de ces deux médecins. « Les miens », souligne La Framboisière, « sont voués à Dieu, disposez par methode, confirmez par raison, sans offencer personne. Les siens sont pleins de blasphemés et d'impieté ». Bref, le lecteur avisé remarquera dans le travail de Paracelse uniquement « de la confusion,

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 661.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 691.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 713.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 746.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 821.

de l'arrogance et des injures ». Si Paracelse crie « comme une asne desbatée » et s'il « use de termes ambigus, et se sert de mots diabolics, qui ne sont ny Grecs, ny Latins, ny Arabes », La Framboisière, lui, au contraire, offre aux lecteurs des médicaments efficaces, et, de plus, il les présente dans un style très clair. Notons que, s'il se pense et se dit fidèle à « la doctrine des Medecins dogmatics », ce dogmatisme affiché ne signifie pas pour lui une obéissance aveugle à ses prédécesseurs. « Je n'approuve pas », explique-t-il, « ceux qui sont tellement assujettis aux paroles de leur Maistre qu'ils n'y oseroient rien adjouster, ny diminuer ». « J'estime bien d'avantage », poursuit-il, « les Docteurs, qui apres Hippocrate et Galien, s'employent de jour en jour à perfectionner la Medecine, ornans la Pharmacopée par artifice Chymic ; qui usent d'une liberté Philosophique, refutans hardiment l'opinion de leurs devanciers, quand ils s'esloignent de la verité ».

Fidèle à la pharmacopée galénique (qu'il conseille plutôt aux pauvres), humoriste, mais adepte de l'iatrochimie qu'il envisage comme le moyen le plus efficace de la guérison des riches, La Framboisière peut être envisagé sous deux angles : d'un côté comme un réformateur de l'*ars pharmaceutica* qu'il réorganise de façon méthodique, et de l'autre, comme un médecin qui cherche à trouver l'approbation des Seigneurs et Dames et à faire valoir son travail dans leur milieu. Soucieux avant tout de l'effet thérapeutique de ces patients, il vise à rendre la cure aussi rapide qu'agréable au goût. *Les Ordonnances* de La Framboisière restent ainsi un témoignage important des changements qui s'opèrent dans l'art pharmaceutique au début du XVII^e siècle et apportent un éclairage précieux sur la réception du savoir à la cour et dans le milieu médical au seuil de la modernité.